

Rentrée 2017-2018

Comme annoncé précédemment, les transports scolaires en Région Centre-Val de Loire seront gratuits dès la rentrée 2017. Cependant, les familles devront s'acquitter de frais de dossier de 25€ par élève (dans la limite de 50€ par famille).

Modalités d'inscription:

Site : www.remi-centrevalde Loire.fr

Du 15 mai au 17 juillet 2017

En cas d'inscription au-delà de mi-juillet : frais supplémentaires de 10€ par élève (dans la limite de 20€ par famille).

Vous pouvez joindre le Syndicat au 02 47 23 71 70 ou par mail : marie-noelle.cheriaux@nzn.fr

Avec le sourire vainqueur ou la tristesse au cœur la France a un nouveau Président
L'état a un chef et l'opposition un chef
C'est la règle du suffrage à 2 tours
Nazelles Négron continuera à vivre comme la France
Et l'on se souviendra que notre premier pays c'est LA COMMUNE qui fonctionne comme la France
Avons voté POUR le budget 2016/17, NousCVous liste de l'opposition

Avoir le courage, l'audace de dire quand c'est bien
N'étions pas dans le mandat précédent permet d'avoir un oeil neuf

Corine Fougeron
Tête de liste de NousCVous

AGENDA DATES À RETENIR

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
JUIL.	Samedi 1 ^{er}	-	-	Fête de la danse 2 ^{ème} édition	Ecole de danse Multidanse
		22h	C.S.C.	Balade aux lampions	Municipalité
		23h	Etang des Pâtis	Feu d'artifice musical	
	Dimanche 2	Journée	Bourg de Nazelles	Brocante, vide grenier	CJNN et UCANN
	Du 8 au 14	-	-	Séjour d'une semaine, des jeunes Vompois à Nazelles-Négron	Comité de Jumelage de Nazelles-Négron
	Vendredi 14	8h15	C.S.C.	Randonnées des coteaux : cyclistes (départ 8h45) et pédestres (départ 9h)	UCANN
		12h-17h	Etang des Pâtis	Fête Nationale	Municipalité
Pique-nique citoyen					
Concert de la Musique suivi du fût en perce					
Vendredi 28	18h30	Départ du Camping les Pâtis	Balade contée semi nocturne	Municipalité	
AOÛT	Vendredi 4	18h	Parc Multigénérationnel	Repas champêtre sur réservation au camping	Municipalité
SEPT.	Samedi 9	10h-18h	C.S.C.	Forum des associations	Municipalité
	Samedi 16 et Dimanche 17	10h-12h30 et 14h-18h	Grange de Négron	Journées du patrimoine thème « Les métiers d'art » Exposition « l'art et la matière » et animations autour des métiers d'art + visite de l'église de Négron	Municipalité
	Dimanche 24	-	Négron	Brocante de Négron	Comité Quartier de Négron

La municipalité vous souhaite de bonnes vacances.



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr

Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

ANIMATIONS ESTIVALES

AGENDA 21

• **Samedi 1^{er} juillet : balade aux lampions**

Rendez-vous à 21h30 au Centre Socio-Culturel. Le départ est prévu à 22h pour une déambulation musicale dans le bourg de Nazelles qui se terminera au parc multigénérationnel par une aubade de la Musique Municipale.

Cette balade est gratuite et pour tous les âges.

• **Samedi 1^{er} juillet : Feu d'artifice**

A 23h le traditionnel feu d'artifice musical sera lancé à l'étang des Pâtis. Cette année, le spectacle pyrotechnique sera visible depuis l'avenue des Courvoyeurs.

• **Dimanche 2 juillet : brocante** dans le bourg de Nazelles organisée par l'UCANN et le CJNN.

• **Vendredi 14 juillet : pique-nique citoyen**

Lors de cette journée dédiée aux citoyens, le développement durable sera à nouveau mis en avant.

Le thème retenu cette année est « La Poule ».

Présentation d'enclos et concours de dessins viendront ponctuer cette journée. Le matin, un concours de pêche pour enfants sera organisé par le Comité des Fêtes et des jeux en bois, prêtés par la société Pyroconcept seront à disposition.

Rendez-vous pour le pique-nique citoyen à l'étang des Pâtis à partir de 12h.

Manifestation gratuite. Pensez à apporter votre pique-nique, ainsi que vos tables et chaises.

A 17h la Musique Municipale donnera son traditionnel concert suivi du fût en perce offert par la municipalité.

Buvette sur place tenue par le Comité de Fêtes.

• **Vendredi 28 juillet : balade contée semi-nocturne**

Départ du camping à 18h30 pour une balade de 5 km avec un conteur qui soulignera par ses histoires notre patrimoine culturel (1h15 de marche et 45 minutes d'histoires). A l'arrivée vers 20h30, un pot de l'amitié avec encas sera offert par la municipalité. Tarifs : 3 €, gratuit pour les campeurs et les enfants de moins de 13 ans. Inscription auprès de l'accueil du camping avant le 21 juillet (limité à 50 personnes).

• **Vendredi 4 août : repas guinguette** au parc multigénérationnel

Un repas complet vous est proposé avec au menu : crudités, jambon à l'os et sa grande poêlée forestière, fromages, tartelette aux fraises.

L'apéritif est offert par la municipalité. Le repas « ambiance guinguette » sera animé par un professionnel.

Renseignements et réservation au camping 02 47 57 71 07 avant le 28 juillet (limité à 130 personnes). Tarifs : 12 € par adulte et 6 € par enfant (de moins de 13 ans).

Retour sur le travail mené ensemble

Le 7 juin dernier, les participants au forum agenda 21 ont approfondi la plupart des propositions qu'ils avaient émises un mois auparavant. Sélectionnées pour leur caractère innovant ou leur faisabilité, ces actions sont apparues pertinentes pour répondre aux objectifs fixés pour l'agenda 21.

Ces réflexions seront analysées et retranscrites durant l'été sous la forme d'un plan d'action. Dès la rentrée, celui-ci sera soumis à la validation du comité de pilotage, puis à celle du conseil municipal.

Des évènements à venir !

Plusieurs événements viendront ponctuer la fin de l'élaboration de l'agenda 21.

La journée citoyenne du 14 juillet 2017, rendez-vous incontournable du développement durable sur notre commune, déploiera cette année une série d'animations autour des poules !

Sur place, nos amies à plumes seront présentes en chair, en os, et même... en résine !

Les plus petits pourront s'adonner à la lecture et au coloriage, tandis qu'un quizz réunira toute la famille pour apprendre en s'amusant, et peut-être remporter un lot !

Les adultes ne seront pas en reste. Des activités et ouvrages leur seront proposés. Au programme : construction d'un poulailler participatif, conseils et sensibilisation à l'intérêt des poules dans la gestion de notre quotidien.

Enfin, un évènement autour du développement durable fera suite à l'approbation de l'agenda 21 au conseil municipal. Il se tiendra le 30 septembre 2017 à la Grange de Négron. Plus d'informations vous parviendront bientôt !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque va être amenée à déménager durant les travaux du Centre Socio-Culturel.

Elle fermera à partir du 3 juillet et rouvrira ses portes temporairement dans la salle rue des écoles (à côté de la mairie) à compter du mercredi 4 octobre. Vous y retrouverez Véronique, la bibliothécaire qui assurera ses permanences :

Mercredi 9h30/13h - 14h/19h et samedi 9h30/13h - 14h/17h.

Pour information l'adhésion à la Bibliothèque est gratuite pour les Nazelliens.

Renseignements : 02 47 57 67 30 – bibliotheque@nzn.fr

INSCRIPTIONS ÉCOLE DE FOOT A.S NAZELLES-NÉGRON

Inscriptions et réinscriptions pour la saison 2017/2018 au stade de la Grange Rouge:

- en **juin** : tous les mercredis de 15h à 18h
- en **septembre** : tous les mercredis de 15h à 18h
- le **samedi 9 septembre** au Forum des associations au gymnase.

Jours et heures d'entraînements au Stade de la Grange Rouge :

- U6 (2012) et U7 (2011) : le mercredi de 15h à 16h30
- U8 (2010) et U9 (2009) : le mercredi de 17h à 18h30
- U10 (2008) et U11 (2007), U12 (2006) et U13 (2005) : le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30
- U14 (2004) et U15 (2003) : le mardi et le jeudi de 18h à 19h30.

Pour les nouveaux inscrits se munir d'une photo d'identité et du livret de famille.

Contacts :

Robert Gaudellier (02 47 56 22 52 et 06 48 10 45 42)

Guy Barbier (02 47 57 59 94 et 06 30 45 11 25)

Alain Testault (02 47 57 40 99 et 06 77 58 43 85).

DISSOLUTION SECTION COURVOYEURS

En décembre 1789, l'Assemblée Constituante crée les municipalités et en 1793, la Convention officialise l'existence des sections de commune.

Héritage de l'histoire, la section de commune a essentiellement une fonction patrimoniale. Son existence est reconnue lorsque des habitants d'une partie déterminée de la commune possèdent certains intérêts collectifs à titre permanent et exclusif prouvés par un titre, souvent remontant à l'Ancien Régime, par une décision de justice ou par un usage public, paisible, continu et non équivoque. La commune de Nazelles-Négron disposait d'une telle section de commune dite des Courvoyeurs. Or celle-ci dépeçait car il n'existait plus de « membre » de cette section.

Lors de sa séance du 9 juin 2016, le Conseil Municipal a donc demandé au représentant de l'Etat de se prononcer sur le transfert des biens, droits et obligations à la commune.

Nous avons été informés par Arrêté préfectoral du 10 février 2017 que Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire prononçait la dissolution de la section de commune dite des Courvoyeurs et le transfert des biens à la commune de Nazelles-Négron.

VOISINS VIGILANTS

Nous vous rappelons que si vous désirez être volontaire pour devenir «Réfèrent Participation Citoyenne», vous pouvez vous inscrire en Mairie au plus vite. Actuellement 3 personnes seulement nous ont fait part de leur volonté de participer à cette action or cette dernière ne peut exister qu'avec un minimum de 10 personnes.

INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE

Plan Départemental de Gestion des Risques : Inscription au registre CANICULE

Les Communes ont l'obligation de mettre en place un recensement afin de prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule sur les personnes âgées et/ou handicapées.

Ce registre nominatif conservé en Mairie est communiqué au Préfet. Il appartient au Préfet et à lui seul de mettre en place le «Plan d'Alerte d'Urgence» et de communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires.

L'inscription sur ce registre est volontaire. Vous pouvez demander votre radiation à tout moment.

Vous pouvez vous inscrire avec le formulaire disponible sur le site internet : www.nazellesnegron.fr ou directement en Mairie.

Cela concerne :

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes handicapées (reconnues MDPH).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Retrouvez les associations de la commune de Nazelles-Négron lors du Forum des associations sportives et non sportives le **samedi 9 septembre** prochain de 10h à 18h au Gymnase Raymond Poulidor (en raison de la fermeture du Centre Socio-Culturel pour travaux).

COMITÉ DE JUMELAGE DE NAZELLES-NÉGRON

- Au jour de l'écriture de cet article, les participants au voyage des adultes à VOMP, **du 24 au 28 mai 2017**, préparent leurs bagages. Tout le monde a hâte de retrouver nos amis autrichiens. Le programme des visites et des activités est une nouvelle fois très dense et riche. Notre séjour se terminera par une soirée avec Monsieur le Maire de VOMP et ses conseillers municipaux. Nous rentrerons fatigués mais avec beaucoup de grands moments et d'agréables souvenirs dans nos têtes, nos bagages et nos appareils photo.

- Le voyage des jeunes autrichiens **du 8 au 14 juillet 2017**. Ce seront 25 jeunes autrichiennes et autrichiens accompagnés de 5 adultes qui vont perpétuer ce qui est la raison d'être de notre jumelage, à savoir les échanges entre jeunes en familles d'accueil. Un grand merci à la vingtaine de familles qui a répondu à notre appel et qui va permettre l'hébergement de ces filles et de ces garçons. Tout est prêt pour leur assurer un séjour inoubliable en compagnie de leurs correspondantes et correspondants français.

- La brocante du C.J.N.N. en collaboration avec l'U.C.A.N.N. aura lieu le **dimanche 2 juillet 2017**.
Date limite d'inscription : **24 juin 2017**.
Pour les retardataires, il reste encore quelques heures pour s'inscrire.
Pour tous renseignements :
brocantenazelles@gmail.com ou 02 47 57 79 00 (jusqu'à 20h).

ÉTAT DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Les vestiaires du stade de la Grange Rouge

Les travaux ont débuté en mai dernier. A l'heure où s'imprime ce NN Infos le chantier devrait être terminé. Cet aménagement au stade de la Grange rouge se compose de 3 modules accueillant des vestiaires, sanitaires, bureaux, locaux d'accompagnement et de convivialité. Ce projet est cofinancé par le Pays Loire Touraine, la réserve parlementaire de Mme Greff et la Commune.

Cet équipement permettra le classement des terrains de football en niveau supérieur. Il permettra également de répondre aux attentes des associations et de la population en matière de salle de réunion.

La rénovation du Centre Socio Culturel

Il s'agit d'un vaste chantier mené par le cabinet d'architectes «180°» qui portera sur la rénovation du bâtiment, la mise en conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité et la mise aux normes des performances énergétiques. Ces travaux vont générer de nombreuses difficultés car le Centre Socio-Culturel sera fermé à partir du **2 juillet**.

Sa réouverture au public est prévue courant **avril 2018**. D'ici là, nous vous tiendrons informés des évolutions de ce chantier.

